



Baisse de 73 millions pour le Budget de la justice : Quand le Gouvernement fait payer son inefficacité

Alors que les avocats sont mobilisés sur le financement de l'Aide juridictionnelle, les greffiers sur l'évolution et les moyens donnés à leur mission, le Premier ministre vient de présenter le budget rectificatif pour 2014 dont une baisse de 73 millions pour le budget de la justice.

Cette annonce est en contradiction totale avec les engagements du Président de la République de son début de mandat de préserver les missions prioritaires de justice, d'éducation et de sécurité.

En taillant dans un budget déjà sous doté, le Gouvernement compte ainsi faire payer son inefficacité à mettre en oeuvre une politique économique et budgétaire au service de tous.

Ce choix confirme également que la réforme pérenne du financement de l'aide juridique est enterrée. En réalité, le Gouvernement pérennise et accentue ce que tous dénoncent depuis de nombreuses années : un accès improbable des plus précaires à la justice et à l'avocat du fait de l'absence de financement de l'aide juridique, des besoins de droits non couverts, des délais de jugement anormalement longs...

La promesse d'une justice accessible à tous, d'une réforme ambitieuse assurant l'accès, la proximité et l'efficacité de ce service public s'éloigne. Ces choix assombrissent l'avenir de notre système judiciaire, à rebours des travaux sur la justice du XXIème siècle.

Fin des discussions interminables et des grand-messes, il est temps de passer aux actes ! L'ensemble du monde judiciaire ainsi que les associations de défense des justiciables doivent se faire entendre. Pour les avocats, le mouvement lancé le 5 juin continue !

Paris le 12 juin 2014